

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 133 (1988)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revues

### **Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 7/8, juillet-août 1988**

Pour ouvrir les feux – et notamment ceux de la campagne pour la votation sur l'initiative «pour une Suisse sans armée» – la revue publie en tête de cahier l'allocution prononcée le 11 juin à Neuchâtel par le conseiller fédéral Arnold Koller. C'était, on s'en souvient, à l'occasion de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers.

Examinant la psychologie et le comportement de la population dans des situations extraordinaires, le major et médecin Jean-Pierre Pauchard cite en exergue cette phrase de J. K. Klein datée de 1979: «Mainte situation critique ne devient crise que lorsqu'elle rencontre un gouvernement ou une population non préparés.» L'auteur s'applique à souligner que la peur n'est pas un phénomène face auquel on reste impuissant. Il observe en particulier que les réactions de peur dépendent d'une part de facteurs non influençables (temps, menace objective) et d'autre part d'éléments que l'on peut influencer, par exemple le degré de sa propre compétence ou celui de la compétence des chefs.

Sous la plume du colonel EMG Dominique Juilland, quelques pages colorées évoquent l'école d'officiers du Service féminin de l'armée, une école que l'auteur a commandée par deux fois en 1986 et 1987. Officier instructeur d'infanterie, le colonel Juilland montre qu'avec le passage du SCF au SFA et avec l'augmentation subséquente de la durée des services, l'école d'officiers du SFA, portée à quatre semaines, se fonde sur un concept similaire à celui des écoles masculines. L'auteur relève l'engagement intense des élèves et, en bon camarade, souhaite à ses pairs le bonheur de commander une telle école. Son article est, si l'on ose dire, enrobé de l'allocution que M<sup>me</sup> Kopp, conseillère fédérale, prononça lors de la promotion de l'EO SFA 1987. Une Madame Kopp dont on n'oubliera pas qu'elle a porté l'uniforme de chef de groupe SCF.

Notons pour clore cette sélection de l'ASMZ que le gymnase cantonal de Zoug organise une semaine de formation civique.

Pour 1988, le thème en était «notre armée de milice». Deux élèves en classe de maturité (et qui, à l'heure qu'il est, accomplissent leur école de recrues) se prononcent avec un esprit positivement critique aussi bien sur le principe d'une telle semaine que sur le thème choisi. En cela, d'après un minisondage qui accompagne leur article, Stefan Doppmann et Ravindra Bhagwanani partagent le point de vue de la grande majorité de leurs camarades d'étude.

### **Der Staatsbürger N° 4, juin 1988**

Une brève note sur cette revue (qui paraît huit fois l'an) pour indiquer que le numéro que nous avons sous les yeux est tout entier consacré à la politique de sécurité de la Suisse et sa crédibilité. Deux temps forts, avec l'interview du chef du DMF («Le maintien de la liberté ne va pas sans le poids d'un certain risque») et celle du professeur Curt Gasteyger («En matière de politique de sécurité, la Suisse a acquis un profil beaucoup plus accentué»). D'autres personnalités se prononcent aussi, comme le conseiller national socialiste Heinrich Ott (Bâle) qui estime «qu'il ne devrait pas y avoir d'image de l'ennemi», ou son collègue radical Paul Wyss (Bâle), président de la commission militaire du Conseil national, qui affirme: «Notre politique de sécurité doit être déterminée par des faits appréciés avec réalisme et non par des vœux pieux.»

### **Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 3, mai-juin 1988**

Notre confrère tessinois fête cette année son soixantième anniversaire. La rédaction de la RMS et l'Association de la Revue Militaire Suisse lui adressent à cette occasion leurs vœux et leurs amicaux messages.

Après avoir présenté les nouveaux dirigeants de la Société suisse des officiers, la RMSI publie le texte d'une conférence du conseiller fédéral Flavio Cotti sur «l'armée et la protection de l'environnement». Le magistrat souligne que les conflits entre militaires et écologistes pourraient dans leur grande majorité être évités par une meilleure information mutuelle.

Durant la même assemblée des officiers tessinois où M. Cotti s'est exprimé, le président cantonal, le colonel EMG Kistler Fulcieri a, pour sa part, évoqué le rôle majeur du citoyen-officier.

A noter enfin que la revue reprend de sa consœur italienne un article fort détaillé de Gianfranco Vacca sur la survie. L'article est bien illustré et évoque une longue série de «trucs» permettant de survivre, de se déplacer et de combattre, été comme hiver, avec les moyens les plus rudimentaires et les plus improvisés.

### **Défense nationale, juillet 1988**

Ancien commandant de l'Ecole supérieure de guerre, le général Paul Arnaud de Foïard (qui écrit occasionnellement aussi pour nos colonnes) se penche sur l'évolution du métier des armes. Il en constate, pour l'essentiel, la progression exponentielle qui implique, pour les armées, la collaboration d'hommes de grande valeur: «Les armées se doivent donc de faire en sorte qu'elles puissent bénéficier des hommes de qualité qui leur sont nécessaires. C'est là tout autant l'intérêt du pays qui ne peut confier ses armes et sa sécurité qu'à ceux des siens qui méritent sa confiance, que celui des militaires. Ce serait de leur part une fausse pudeur que de ne pas tenir à être estimés à leur juste valeur dans une société où elle s'apprécie au prix dont on la rétribue.»

Représentant les Français établis hors de France, le sénateur Xavier de Villepin publie une étude sur «Les Etats-Unis de Reagan». Il brosse un bilan globalement positif des investitures Reagan, fait quelques comparaisons avec l'Europe et la France (nettement à l'avantage des Etats-

Unis dans le domaine de l'emploi où le taux de chômage a régressé de 10,8 à 5,5%) et ose quelques prévisions. Les Etats-Unis ont sans doute aussi des difficultés. Mais, selon l'auteur, «ils nous étonneront toujours par leur capacité à les surmonter».

Le contre-amiral Jean-Noël Pouliquen, s'intéressant à la lente gestation d'une défense commune européenne (dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale) estime minorant le concept du «pilier européen» de la défense atlantique. En réalité, il faut travailler, selon lui, dans un état d'esprit exactement inverse. C'est-à-dire qu'il faudrait en arriver à considérer la défense atlantique comme un pilier de la défense européenne, défense d'un continent devenu un géant économique et la première puissance commerciale du monde.

Nous avons enfin noté l'article du général Maurice Faivre qui voit des contradictions dans la «défense de l'avant» (Vorneverteidigung), dogme fondamental en République fédérale d'Allemagne. Celle-ci devrait s'appuyer sur davantage de forces classiques échelonnées en profondeur car, une fois percé le rideau de la frontière orientale, c'est à peu de choses près le vide militaire qui exclut toute manœuvre importante du deuxième échelon défensif. Même des moyens comme les hélicoptères de la Force d'action rapide française ne seraient opérationnels que dans un délai de trois à quatre jours nécessité par les préparatifs et la mise en place. Ne resterait donc que la force nucléaire tactique dont chacun prétend ne pas vouloir l'employer en premier et dont les Allemands ne veulent pas l'emploi au-dessus de leur territoire. Mais des forces classiques supplémentaires coûteraient trop cher. Débat cornélien...